

Survol

Troisième économie en importance de la zone euro, l'Italie regorge d'activités commerciales. Dans le contexte économique instable d'aujourd'hui et dans un pays qui se remet de la récession, vous avez intérêt à faire appel à un cabinet de confiance dont la réputation n'est plus à faire.

L'Italie est reconnue pour le sens de l'innovation de ses entreprises commerciales et nos avocats servent des clients italiens et internationaux dans le pays depuis près de deux décennies. Notre équipe vous offre une gamme complète de services juridiques dans de nombreux secteurs d'activité et champs de pratique pour vous aider à composer avec la situation économique actuelle et à prospérer.

Que vous exerciez vos activités en Italie ou sur la scène internationale, comptez sur notre équipe mondiale pour obtenir des solutions astucieuses et pertinentes. Nos avocats exercent dans diverses branches du droit des affaires, y compris les suivants :

- droit des sociétés et fusions et acquisitions
- droit du travail
- énergie
- droit de l'environnement
- droit bancaire et financier
- soins de santé
- infrastructures et PPP
- litiges et l'arbitrage
- capitaux privés
- politiques et réglementation gouvernementales
- immobilier
- faillite et insolvabilité
- droit fiscal